

Bretagne, Finistère  
Crozon  
Morgat

## Écart de Morgat (Crozon)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA29004158

Date de l'enquête initiale : 2007

Date(s) de rédaction : 2007

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Séné

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : écart

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales :

### Historique

L'écart de Morgat se situe au sud-ouest du territoire de la commune de Crozon dont elle fait partie. Le site de Morgat s'ouvre largement sur la baie de Douarnenez. La grève, fermée au sud par la pointe de Kador (ou pointe de la Chaise), est bien abritée des vents du sud-ouest, du ressac et de la houle du large. Cette position d'abri a permis le développement des activités maritimes. Sur le plan démographique, Morgat demeure depuis le 19<sup>e</sup> siècle, l'écart le plus peuplé de Crozon. Les années 1880-1890 étant celles de l'essor de la pêche artisanale (sardine, puis thon) et de la naissance de la station balnéaire, Morgat passe alors en quelques années de moins de 300 à plus de 1 000 habitants, les autres lieux-dits de Crozon ne regroupant à ce moment que quelques dizaines de personnes. Aujourd'hui, activité touristique et résidences secondaires sont le support d'une population comprise entre 1 500 et 2 000 habitants (estimation). Au 18<sup>e</sup> siècle, Morgat est essentiellement un port d'escale qui abrite aussi en échouage une quarantaine de chaloupes sardinières. Ce hameau ne regroupe alors que quelques chaumières de pêcheurs et des « magasins » où l'on presse les sardines. A cette époque, aucune infrastructure portuaire n'existe et les barques s'abritent derrière les murs d'une ancienne pêcherie. L'anse de Morgat est aussi un site stratégique : dans la seconde moitié du siècle, pas moins de six batteries de côte sont implantées pour renforcer le flanc sud des défenses de Brest et y empêcher tout débarquement ennemi. Au siècle suivant, une dizaine de nouveaux ensembles défensifs sont réalisés autour de Morgat, que l'occupant allemand saura mettre à profit pour abriter son artillerie. Comme pour de nombreux petits ports bretons, la pêche morgatoise profite de l'essor des conserveries durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Une centaine de bateaux de pêche est alors attachée au port et apporte quotidiennement le poisson aux trois usines locales. Les équipages sont constitués d'hommes qui s'embarquent pour la saison et qui, le reste du temps, s'occupent de leurs petites exploitations agricoles. Patrons et matelots sont originaires de Morgat mais aussi du bourg de Crozon et des hameaux alentour dont ceux de Lesquiffiniec, de Kerigou, de Tréfléz, de Kermel et ceux du cap de la Chèvre. C'est aussi à cette période que Morgat suscite l'intérêt des investisseurs sur le plan balnéaire. Un premier lotissement est créé en 1884, dénommé lotissement Peugeot (du nom du fondateur), puis hôtels et villas se multiplient entre les années 1890 et 1920, attirant sur le site une population constituée de bourgeois de Brest et de grands bourgeois nationaux et étrangers (britanniques en particulier). La réputation balnéaire de Morgat est alors à son apogée. Lors de la Seconde guerre mondiale, Morgat est lourdement bombardé : le port, les usines et de nombreuses maisons sont détruites. Les reconstructions qui ont suivi ont malmené les héritages historiques. Par ailleurs, la fin du tourisme de luxe, la vogue des stations balnéaires méditerranéennes et l'engouement pour le soleil marginalisent la station de Morgat jusqu'aux années 1980. Depuis cette date, Morgat connaît un second souffle avec l'aménagement d'un port de plaisance,

l'essor des résidences secondaires et le développement d'un tourisme sensible à la beauté des paysages maritimes offerts à la contemplation à partir des sites de Morgat et de ses environs (presqu'île du cap de la Chèvre).

Période(s) principale(s) : 19e siècle, 1ère moitié 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 18e siècle, 2e moitié 20e siècle

## Description

L'écart de Morgat comprends un espace portuaire au sud, à proximité de la pointe de Kador, et une station balnéaire au nord qui s'étend jusqu'à la pointe des Grottes (document 2).

## Éléments descriptifs

## Références documentaires

### Bibliographie

- VINCENT, Johan. **Les Sociétés littorales face à l'intrusion balnéaire, de Morgat à La Faute-sur-Mer (début XIXe siècle-1945)** . Thèse d'Histoire, Université de Bretagne Sud, Lorient, 2006. 696 p
- Site Internet [www.infobretagne.com/crozon.htm](http://www.infobretagne.com/crozon.htm). Consultation : décembre 2006.
- Site Internet [www.insee.fr](http://www.insee.fr) . Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. Consultation : janvier 2007.

### Périodiques

- KERVIAN, Jean. **Comment M. Armand Peugeot eut l'idée de créer Morgat.** Morlaix : Le Télégramme, 02/09/88.
- PENNEC, Marc. **Morgat en Crozon, la balnéaire du Bout du monde.** Rennes : Ouest-France, 28/08/01.
- VINCENT, Johan. **Morgat et la station balnéaire fut. Apparition et impact de l'activité balnéaire dans la presqu'île de Crozon (mi 19e siècle-1939)** . Crozon : Avel Gornog, juillet 2006, n°14. p. 2-8

## Annexe 1

### ENQUETE DE PERCEPTION DU PATRIMOINE MARITIME CULTUREL DE MORGAT

#### I DEROULEMENT DE L'ENQUETE

##### I-1 La collecte des données

L'enquête s'est déroulée entre le 28 février et le 30 Mars 2007. Quatre-vingt-une personnes ont été interrogées durant cette période, à raison d'une dizaine de questionnaires par jour (un questionnaire durant de 10-15 minutes à plus d'une heure). L'enquête a été menée de façon aléatoire, essentiellement dans les commerces et lieux publics de Morgat et par prise de rendez-vous chez des particuliers.

Les commentaires et « états d'âme » des personnes interrogées ont été consignés au fil des questionnaires.

##### I-2 Constitution du groupe interrogé

Les personnes qui ont été enquêtées sont des acteurs de la commune : les habitants de l'écart et ceux qui y travaillent (à l'année ou ponctuellement tels que les artisans sur les chantiers). Ainsi nous avons pu interroger, des personnes de différentes catégories socioprofessionnelles tels que des enseignants, commerçants, employés du secteur public ou privé, artisans, sans emplois, étudiants, retraités, etc. Nous avons choisi de ne pas interroger les promeneurs, afin de connaître l'opinion de ceux qui ont leur mot à dire dans la gestion, l'aménagement et l'entretien de la commune. Nous avons également interrogé quelques résidents secondaires pour avoir une idée de leur opinion sur le sujet. Ainsi, notre échantillon ne se veut pas représentatif mais va donner un ordre d'idée et des avis relativement exhaustifs sur les éléments considérés.

Composition de la population interrogée à Morgat :

Résidants principaux 55 (68 %)

Travailleurs extérieurs 17 (21 %)

Résidants secondaires 9 (11 %)

TOTAL 81

A noter : le pourcentage des résidants secondaires ne correspond pas à la réalité car ils sont plus difficiles à joindre du fait de la période creuse et difficiles à identifier. Même si leur proportion est forte dans la commune, ils ne sont pas vraiment des acteurs majeurs. Le correctif a été établi avec les travailleurs extérieurs.

## II DEGRE DE RECONNAISSANCE PATRIMONIALE DE LA POPULATION ENQUETEE

Afin de faire figurer les résultats de cette enquête dans les fiches d'inventaire, deux champs ont été créés : le « degré de reconnaissance patrimoniale de la population enquêtée » (DREC) et un ou des « avis de gestion selon le groupe enquêté ».

Après avoir établi ce classement des éléments les plus cités, il a fallu établir des seuils pour déterminer le degré de reconnaissance de chaque élément. Cinq degrés de reconnaissance ont été définis : presque unanimement cité, souvent cité, moyennement cité, peu cité et jamais cité :

Seuils pour le champ "Degré de reconnaissance patrimoniale par le groupe enquêté"

75 % ou plus de personnes ayant cité l'élément dans au moins une question : Presque unanimement cité

50 à 74 % de personnes ayant cité l'élément dans au moins une question : Souvent cité

25 à 49 % de personnes ayant cité l'élément dans au moins une question : Moyennement cité

1 à 24 % de personnes ayant cité l'élément dans au moins une question : Peu cité

0 personne ayant cité l'élément dans au moins une question : Jamais cité

A Morgat, trois éléments sont « presque unanimement cités » (le port, le môle du port de Morgat et les villas), deux « souvent cités » le Grand Hôtel de la Mer et les quais de Morgat), six « moyennement cités » (la villa Ker ar Bruck, les fortifications, les anciennes conserveries, le phare du Kador, les quartiers de pêcheurs et la villa Ker Maria), vingt-cinq sont « peu cités » et 27 « jamais cités » (voir documents 3 et 4).

## III AVIS DE GESTION SELON LE GROUPE ENQUETE

La population souhaite que Morgat devienne un lieu agréable. Tout d'abord, il faut régler le problème de la circulation. L'été, les quais pourraient être fermés à la circulation automobile, ce qui permettrait de créer une promenade entre le village et le port. De plus nombreuses visites guidées de Morgat, associées à la création d'un circuit thématique spécifique sur le village, doit permettre la mise en place d'une politique touristique basée sur le patrimoine maritime. Le patrimoine maritime culturel doit permettre de faire plus de communication et de médiatisation mais, pour cela, il faut faire attention à la cohérence architecturale de l'ensemble, notamment pour les constructions nouvelles sur le front de mer, et encourager la rénovation des villas. La mise en place d'une proposition juridique sur les possibilités architecturales est une nécessité. Une exposition permanente ou temporaire et des animations sur ces éléments, voire un petit musée, doivent être organisées, en particulier l'été. Néanmoins, la population rappelle que Morgat doit être également attrayante en basse saison. Plus généralement, il faut régler les problèmes d'assainissement et désensabler le port.

Lénaïg L'Aot.

## Annexe 2

Annexe 2 : **Schéma de classement des dossiers électroniques de l'écart de Morgat**

## Annexe 3

Annexe 3 : **Evolution de l'écart de Morgat à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle**

## Annexe 4

Annexe : **Organisation spatiale de l'écart de Morgat**

## Annexe 5

Annexe : **Eléments patrimoniaux à conserver à Morgat d'après la population enquêtée**

## Annexe 6

Annexe : **Les enjeux de gestion dans l'écart de Morgat**

## Annexe 7

20082908368NUC : Archives Municipales de Brest, 2S9 n°1.

20072908845NUC : Archives départementales du Finistère, 3P45/2\_095.

20082908367NUC : Fonds Géomer, Non coté.

20072908769NUCA : Archives municipales de Brest, 7S375.

### *Données complémentaires*

#### Données complémentaires architecture PATMAR

Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

THPA	Vie des populations littorales ; Activité balnéaire de loisirs et de santé ; Transit terre/mer ; Production primaire et commercialisation des produits de la mer ; Activités artisanales et industrielles liées à la mer
MENA	pression immobilière risquant d'entraîner la modification ou la destruction de l'édifice ou du site
INGP	intérêt paysager et pittoresque ; intérêt de mémoire
PING	Le bâti de l'écart de Morgat a été profondément remanié et il est souvent difficile de retrouver les traces des constructions anciennes, les forts et batteries ont disparu ; parfois remplacés par des villas. Cependant, la prise en compte de l'ensemble des thèmes patrimoniaux liés aux activités développées en relation avec la présence de la mer permet de repérer assez aisément les strates historiques de la constitution du port de Morgat : anciens magasins de pêche du 18e siècle, petit front portuaire du 19e, quartiers de pêcheurs des années 1900... tandis que le front de mer balnéaire hérité des années 1880-1920 est encore en place sans avoir été lourdement transformé ; ce qui est rare pour une station balnéaire française.

RECO	<p>Du point de vue du patrimoine culturel, le site de Morgat est caractérisé par la juxtaposition dans l'espace d'héritages bâtis liés à la pêche et d'héritages bâtis liés au balnéaire. Il serait judicieux de mettre conjointement en valeur ces deux types de patrimoine et en particulier les rues et petits quartiers construits pour les pêcheurs et leurs familles. En complément, la circulation automobile sur le front de mer devrait être réduite afin de réserver cet espace en priorité aux piétons qui seraient par ailleurs encouragés à se promener dans les allées du lotissement Peugeot. La station balnéaire de Morgat est uniquement protégée dans un périmètre de 500 mètres autour de la villa Ker Ar Bruck, classée Monument Historique (voir document 5). La municipalité souhaite renforcer cette protection par l'établissement d'un PPM (Périmètre de Protection Modifié) qui se substituerait au précédent périmètre et permettrait de protéger l'ensemble du quartier balnéaire de Morgat. Une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager pourrait également être créée. Actuellement, le plus grand risque qui pèse sur ce lotissement d'intérêt patrimonial est la densification du bâti par constructions interstitielles. Le morcellement possible des lots constitue une véritable menace pour l'homogénéité paysagère du lotissement à l'intérieur duquel chaque propriétaire ne pouvait, à l'origine, construire qu'une seule habitation principale (ainsi que le précisait le cahier de charge de la société de Morgat daté de 1925). Aujourd'hui, la tentation est forte de réaliser des bénéfices en vendant des terrains constructibles. Elle est, pour l'instant, partiellement contrée par un récent décret municipal qui a abaissé le coefficient d'occupation des sols. Il faut néanmoins rester vigilant, d'autant que ce front de mer balnéaire hérité du 19e siècle est l'un des rares en Bretagne à avoir été aussi peu modifié au niveau de ses villas. D'une façon plus générale, il faut veiller à ce que la cohérence architecturale de l'ensemble du front de mer soit respectée, voire restituée, au moment où des constructions nouvelles ou des réfections importantes sont réalisées et qu'un projet d'extension du port de plaisance est proposé. On peut d'ailleurs s'interroger sur l'opportunité d'étendre le port de plaisance le long du front portuaire, en éloignant de ce fait le lieu de baignade du centre d'animation de Morgat (restauration, commerces...). De surcroît, même si la plage retrouvera ainsi sa position d'origine plus septentrionale, depuis le front de mer, la large ouverture panoramique sur la baie, particulièrement remarquable à Morgat, en sera notablement réduite. Dans un autre domaine, chaque rénovation de bâtiment, notamment le long du front portuaire, pourrait être l'occasion de redonner aux façades un aspect extérieur le plus proche possible de celui qu'il présentait à l'époque de sa construction. Pour éviter une banalisation des lieux et faciliter une mise en valeur harmonieuse, il serait aussi souhaitable qu'à l'instar de l'ancien cahier des charges du lotissement Peugeot, une véritable charte d'urbanisme soit élaborée par la commune pour le secteur de Morgat : évolution du lotissement, constructions et rénovation du bâti de l'ensemble constitué par l'espace portuaire et la station balnéaire. Cette charte traiterait en même temps des aménagements fonctionnels indispensables (voierie, circulation, signalisation, panneaux publicitaires) et de la mise en valeur paysagère et architecturale du patrimoine maritime. L'esprit de ces recommandations est en accord avec les souhaits de la majorité des personnes interrogées sur le site de Morgat en juin 2007 (se reporter aux conclusions de l'enquête de perception en annexe).</p>
------	---

Illustrations

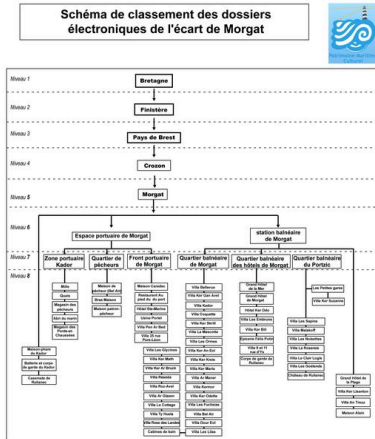
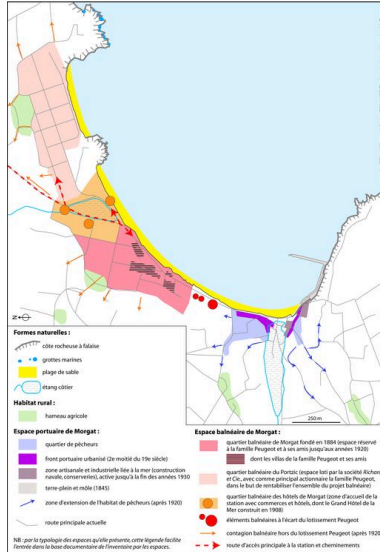
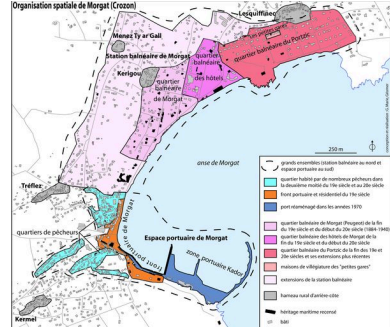


Schéma de classement de dossiers électroniques de la station balnéaire de Morgat (voir annexe 2)  
Phot. Johan Vincent  
IVR53\_20072908830NUC



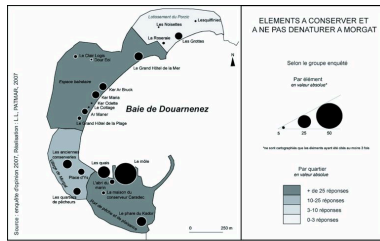
Evolution de l'écart de Morgat à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle (voir annexe 3)  
Phot. Françoise Péron,  
Phot. Johan Vincent,  
Phot. Guillaume Marie  
IVR53\_20082908530NUC



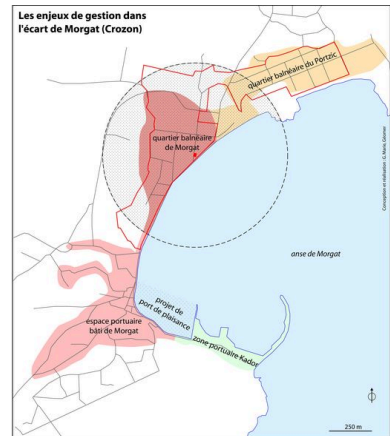
Organisation spatiale de l'écart de Morgat (voir annexe 4)  
Phot. Guillaume Marie  
IVR53\_20072908838NUC

Éléments	Nombre de questionnaires dans lesquels l'élément est cité	Pourcentage de personnes ayant cité l'élément dans un questionnaire	Rang	DREC
Le port	85	85	1	Presque unanimement cité
Le milieu du port de Morgat	62	72	2	Presque unanimement cité
L'air salin	61	76	3	Presque unanimement cité
Le Grand Hôtel de la Mer	49	61	4	Souvent cité
Les quais de Morgat	46	56	5	Souvent cité
Ker Ar Brich	28	35	6	Moyennement cité
Les fontaines	26	33	7	Moyennement cité
Les anciennes conserveries	25	32	8	Moyennement cité
La place de Kador	25	31	9	Moyennement cité
Les quartiers de pêcheurs	21	26	10	Moyennement cité
Ker Alang	20	25	11	Moyennement cité
Le Grand Hôtel de la Plage	18	23	12	Peu cité
El Manoir	16	20	13	Peu cité
La batterie du Kador	11	14	14	Peu cité
La maison du conservateur Carabac	10	13	15	Peu cité
L'abri de marais	10	13	16	Peu cité
La place d'Ys (l'arrêt portuaire)	9	11	17	Peu cité
Les cabines sur la plage	9	11	18	Peu cité
Le site logis	6	8	20	Peu cité
La Rosemarie	6	8	20	Peu cité
Riadane	6	8	20	Peu cité
Our Eol	5	7	23	Peu cité
Ker Cozette	4	5	25	Peu cité
Maison Lazard	4	5	25	Peu cité
Le cottage	3	4	27	Peu cité
Les Fontaines	2	3	28	Peu cité
Ker Cozette	2	3	28	Peu cité
Les Cozettes	1	1	30	Peu cité
Les Nozettes	1	1	30	Peu cité
Leur Maison	1	1	30	Peu cité
Bellevue	1	1	30	Peu cité
Ker Laurant	1	1	30	Peu cité
Ker Kevic	1	1	30	Peu cité

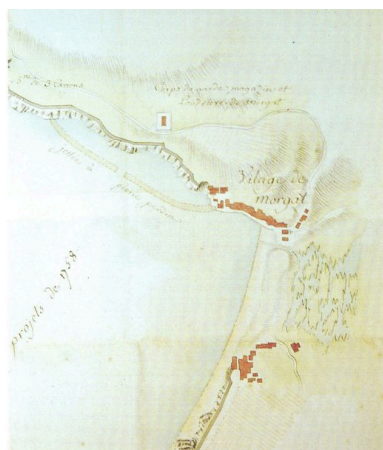
Tableau de Degré de Reconnaissance patrimoniale (par le groupe enquêté) des éléments cités à Morgat  
Phot. Léniaïg L'Aot  
IVR53\_20072908836NUC



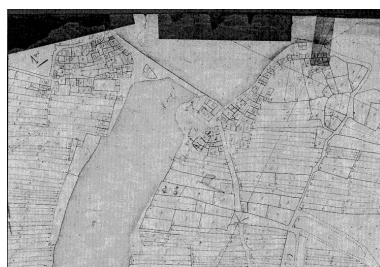
Éléments patrimoniaux à conserver à Morgat d'après le groupe enquêté (voir annexe 5)  
Phot. Léniaïg L'Aot  
IVR53\_20072908834NUC



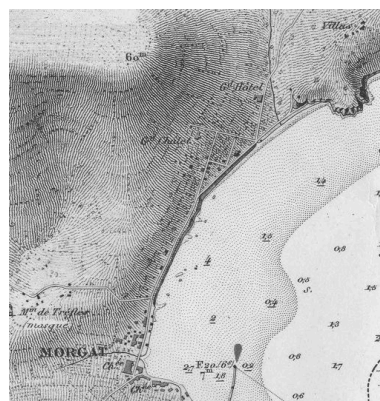
Les enjeux de gestion dans l'écart de Morgat (voir annexe 6)  
Phot. Guillaume Marie  
IVR53\_20072908839NUC



Carte de Morgat en 1757  
Phot. Archives municipales de Brest, Phot. Auteur inconnu  
IVR53\_20082908368NUC



Cadastré de Morgat de 1831  
Phot. Auteur inconnu  
IVR53\_20072908845NUC



Carte de Morgat en 1957  
Repro. Guillaume Marie, Phot. Service hydrologique de la Marine  
IVR53\_20082908367NUC



Vue générale de l'écart de Morgat  
Phot. Ministère de l'Équipement, Autr. Ministère de l'Équipement  
IVR53\_20072908842NUC



Photo ancienne vue générale de Morgat, du Portzic  
Repro. Florence Despretz  
IVR53\_20072908764NUC

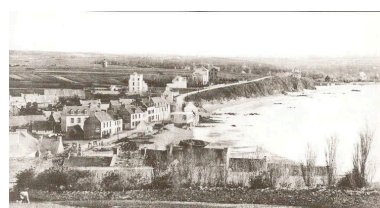


Photo ancienne écart de Morgat  
Repro. Florence Despretz  
IVR53\_20072908768NUC



Vue générale ancienne de Morgat  
Phot. Archives municipales de Brest  
IVR53\_20072908769NUCA



Vue générale de l'écart de Morgat  
Phot. Johan Vincent  
IVR53\_20072908766NUCA



Vue générale de Morgat  
Phot. Johan Vincent  
IVR53\_20072908765NUCA



Morgat  
Phot. Guillaume Marie  
IVR53\_20072908767NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Le patrimoine maritime culturel de la commune de Crozon (IA29004076) Bretagne, Finistère, Crozon

### Oeuvre(s) contenue(s) :

#### Oeuvre(s) en rapport :

Batterie basse et corps de garde de la pointe du Kador, Morgat (Crozon) (IA29004180) Bretagne, Finistère, Crozon, Morgat, pointe du Kador

Casemate de flanquement de la pointe de Rulianec, Morgat (Crozon) (IA29004181) Bretagne, Finistère, Crozon, Morgat, pointe de Rulianec

Espace portuaire de Morgat (Crozon) (IA29004160) Bretagne, Finistère, Crozon, Morgat

Maison-phare de la pointe du Kador, Morgat (Crozon) (IA29004173) Bretagne, Finistère, Crozon, Morgat, pointe du Kador

Station balnéaire de Morgat (Crozon) (IA29004105) Bretagne, Finistère, Crozon

Auteur(s) du dossier : Julien Amghar, Françoise Péron

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général

## Schéma de classement des dossiers électroniques de l'écart de Morgat

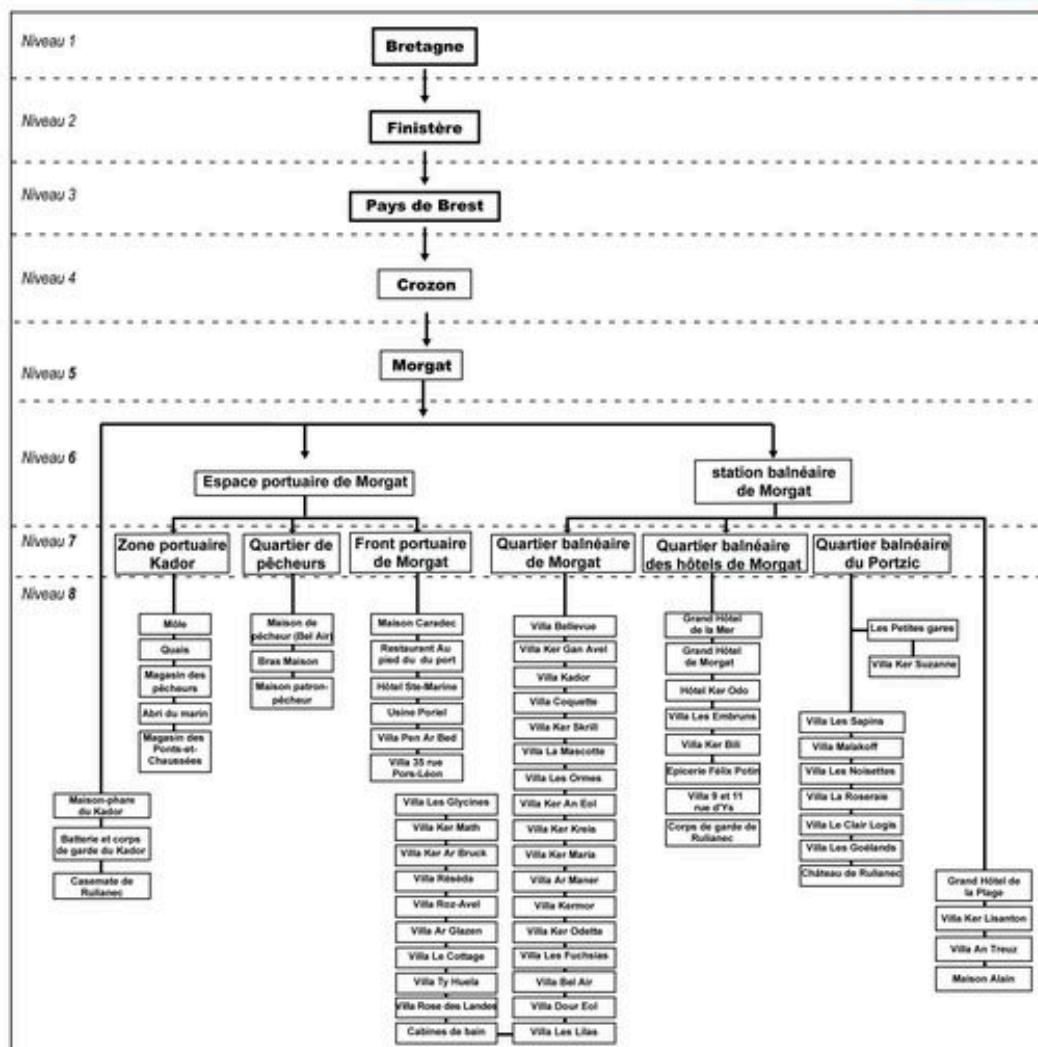


Schéma de classement de dossiers électroniques de la station balnéaire de Morgat (voir annexe 2)

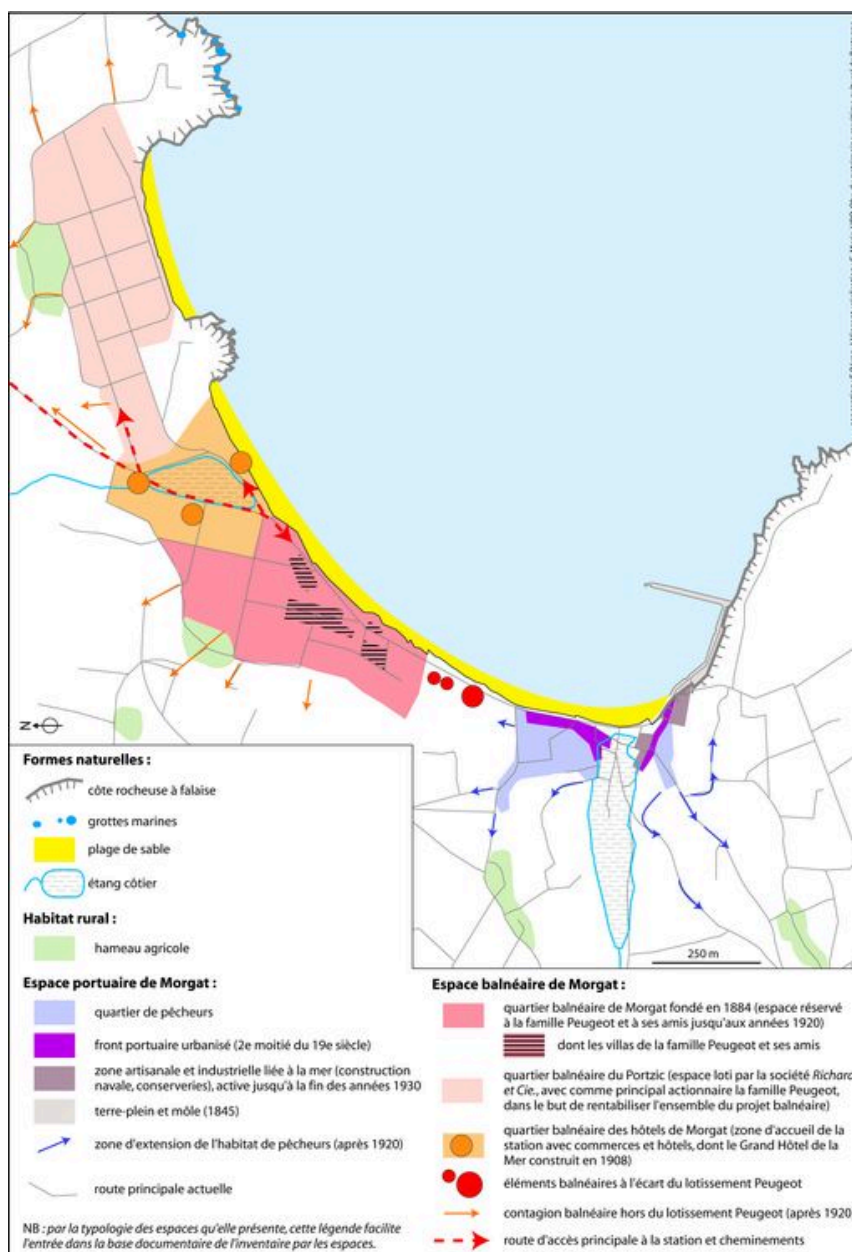
IVR53\_20072908830NUC

Auteur de l'illustration : Johan Vincent

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Evolution de l'écart de Morgat à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle (voir annexe 3)

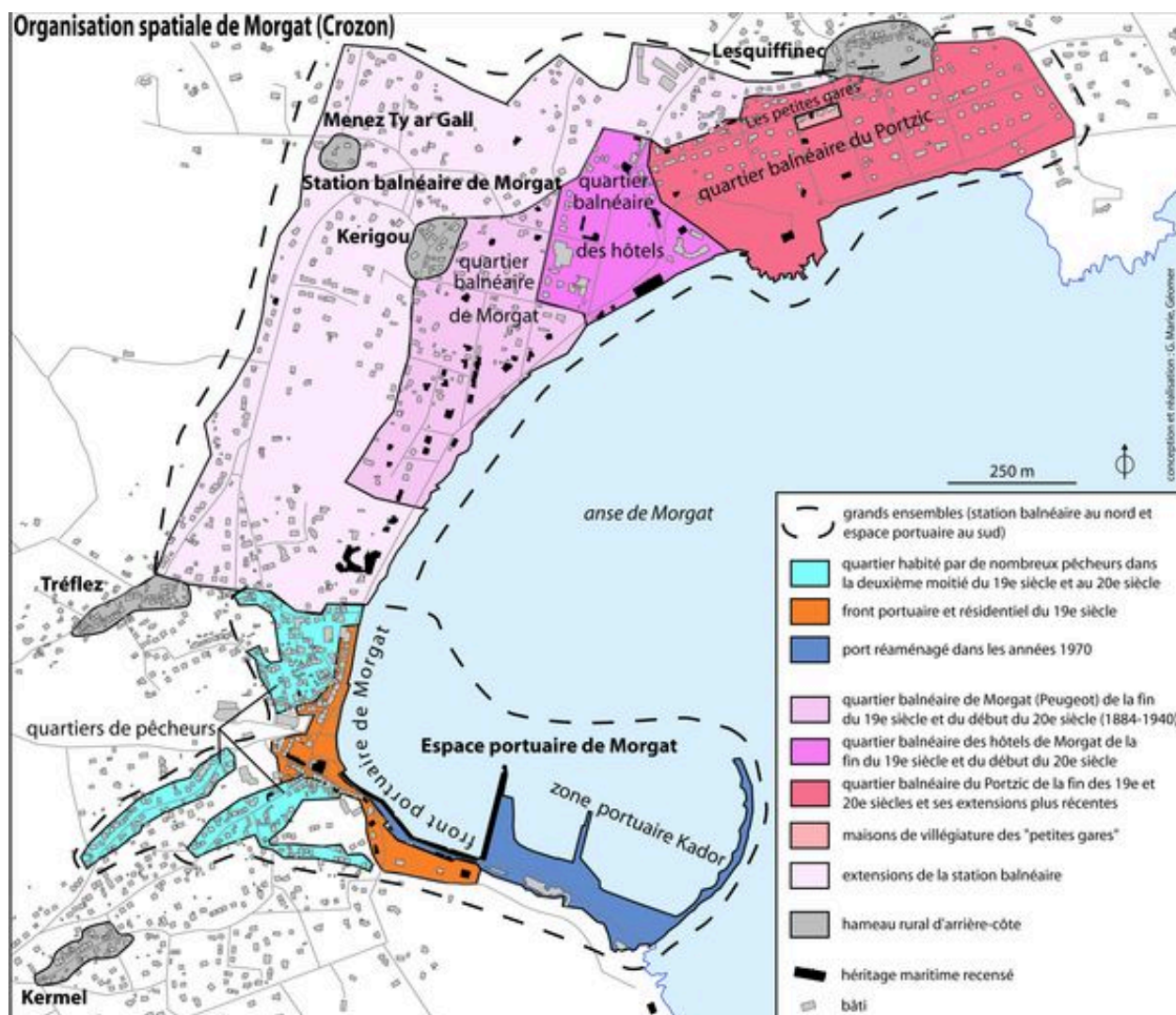
IVR53\_20082908530NUC

Auteur de l'illustration : Françoise Péron, Auteur de l'illustration : Johan Vincent, Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Organisation spatiale de l'écart de Morgat (voir annexe 4)

IVR53\_20072908838NUC

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Eléments	Nombre de questionnaire(s) dans le(s)quel(s) l'élément est cité	Pourcentage de personnes ayant cité l'élément dans un questionnaire	Rang	DREC
Le port	68	85	1	Presque unanimement cité
Le môle du port de Morgat	62	77	2	Presque unanimement cité
Les villas	61	76	3	Presque unanimement cité
Le Grand Hôtel de la Mer	49	61	4	Souvent cité
Les quais de Morgat	46	58	5	Souvent cité
Ker Ar Bruck	28	35	6	Moyennement cité
Les fortifications	26	33	7	Moyennement cité
Les anciennes conserveries	25	32	8	Moyennement cité
Le phare du Kador	22	28	9	Moyennement cité
Les quartiers de pêcheurs	21	25	10	Moyennement cité
Ker Maria	20	25	11	Moyennement cité
Le Grand Hôtel de la Plage	16	20	12	Peu cité
Ar Maner	16	20	12	Peu cité
La batterie du Kador	11	14	15	Peu cité
La maison du conserveur Caradec	10	13	16	Peu cité
L'abri du marin	10	13	16	Peu cité
La place d'Ys (=front portuaire)	9	11	18	Peu cité
Les cabines sur la plage	9	11	18	Peu cité
Le clair logis	6	8	20	Peu cité
La Roseraie	6	8	20	Peu cité
Rulianec	6	8	20	Peu cité
Dour Eol	5	7	23	Peu cité
Ker Coquette	4	5	25	Peu cité
Maison Lazard	4	5	25	Peu cité
Le cottage	3	4	27	Peu cité
Les Fushias	2	3	28	Peu cité
Ker Odette	2	3	28	Peu cité
Les Goélands	1	1	30	Peu cité
Les Noisettes	1	1	30	Peu cité
Bras Maison	1	1	30	Peu cité
Bellevue	1	1	30	Peu cité
Ker Lisanton	1	1	30	Peu cité
Ker Kreis	1	1	30	Peu cité

Tableau de Degré de Reconnaissance patrimoniale (par le groupe enquêté) des éléments cités à Morgat

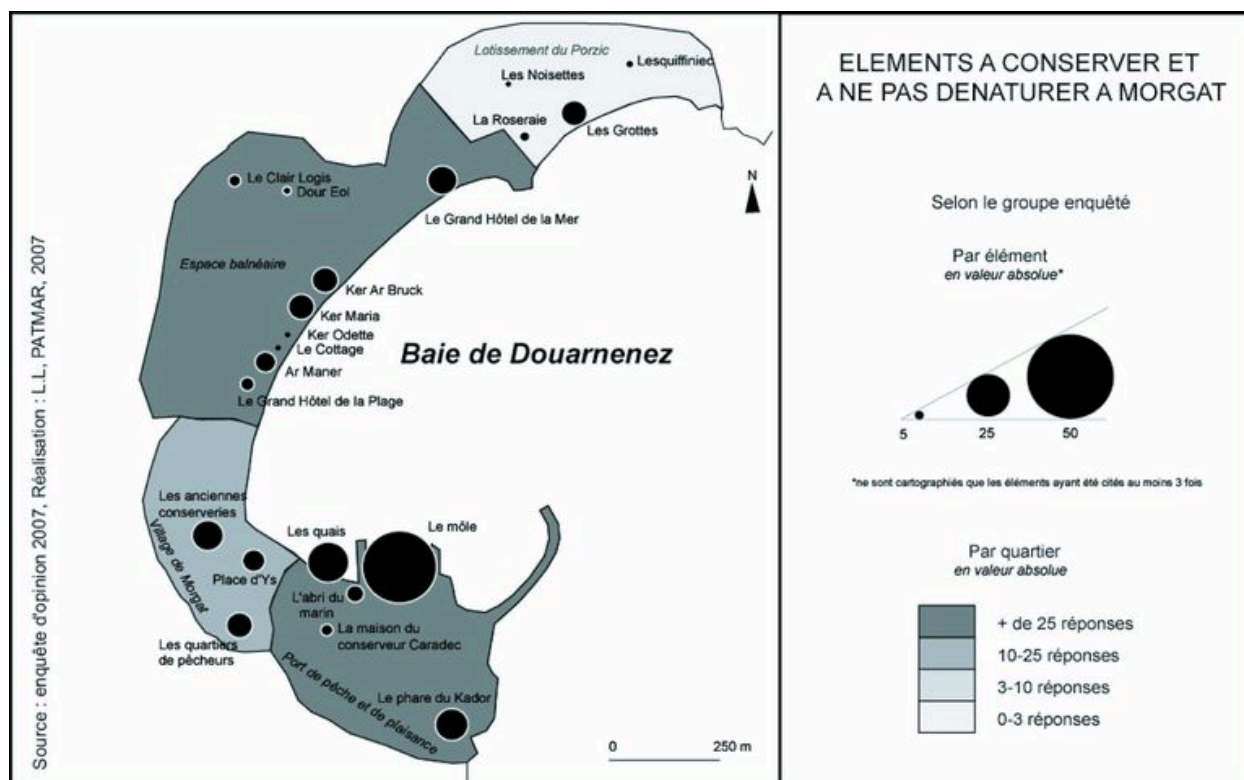
IVR53\_20072908836NUC

Auteur de l'illustration : Lénaïg L'Aot

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Eléments patrimoniaux à conserver à Morgat d'après le groupe enquêté (voir annexe 5)

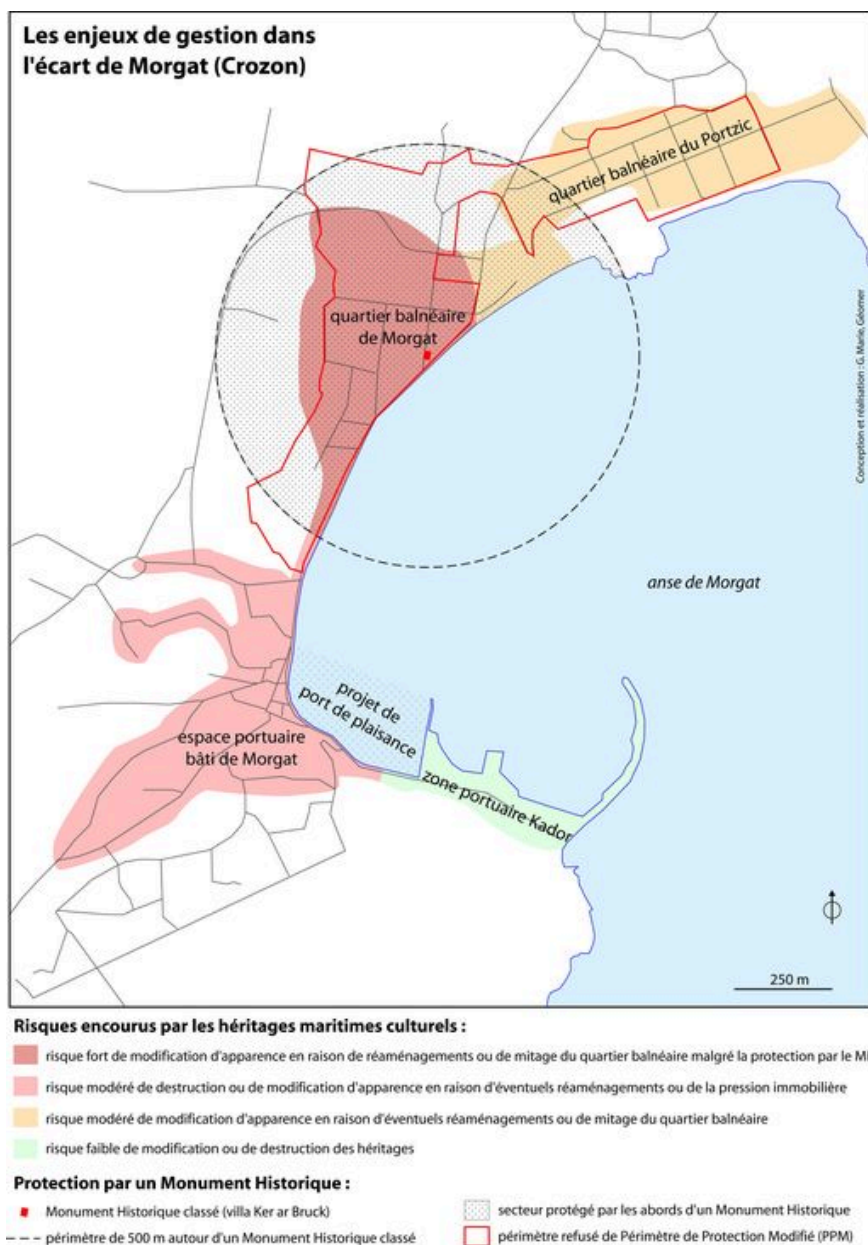
IVR53\_20072908834NUC

Auteur de l'illustration : Lénaïg L'Aot

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les enjeux de gestion dans l'écart de Morgat (voir annexe 6)

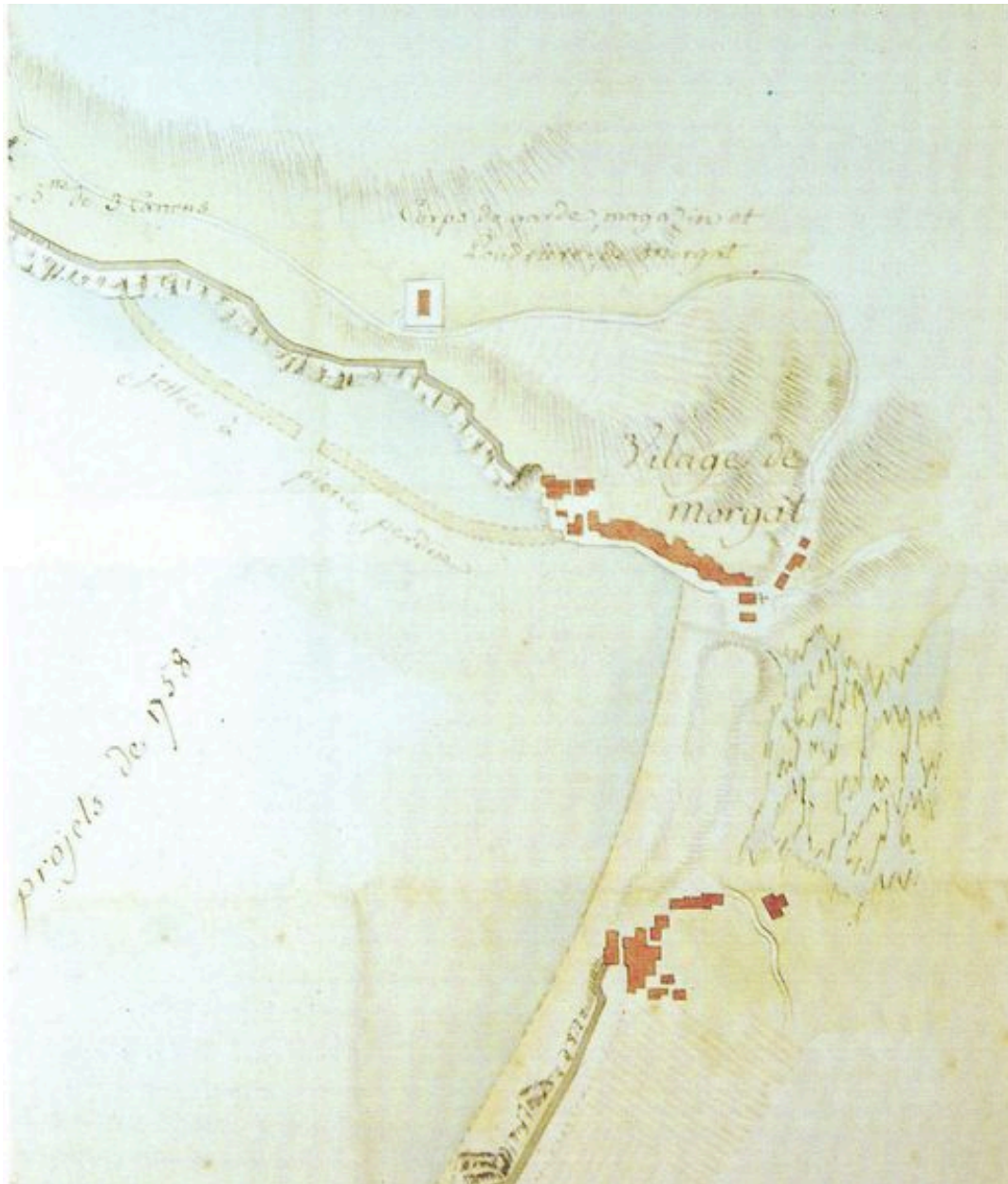
IVR53\_20072908839NUC

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte de Morgat en 1757

Référence du document reproduit :

- Fonds Langeron.  
Archives municipales de Brest : 2S9 n°1

IVR53\_20082908368NUC

Auteur de l'illustration : Archives municipales de Brest, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cadastre de Morgat de 1831

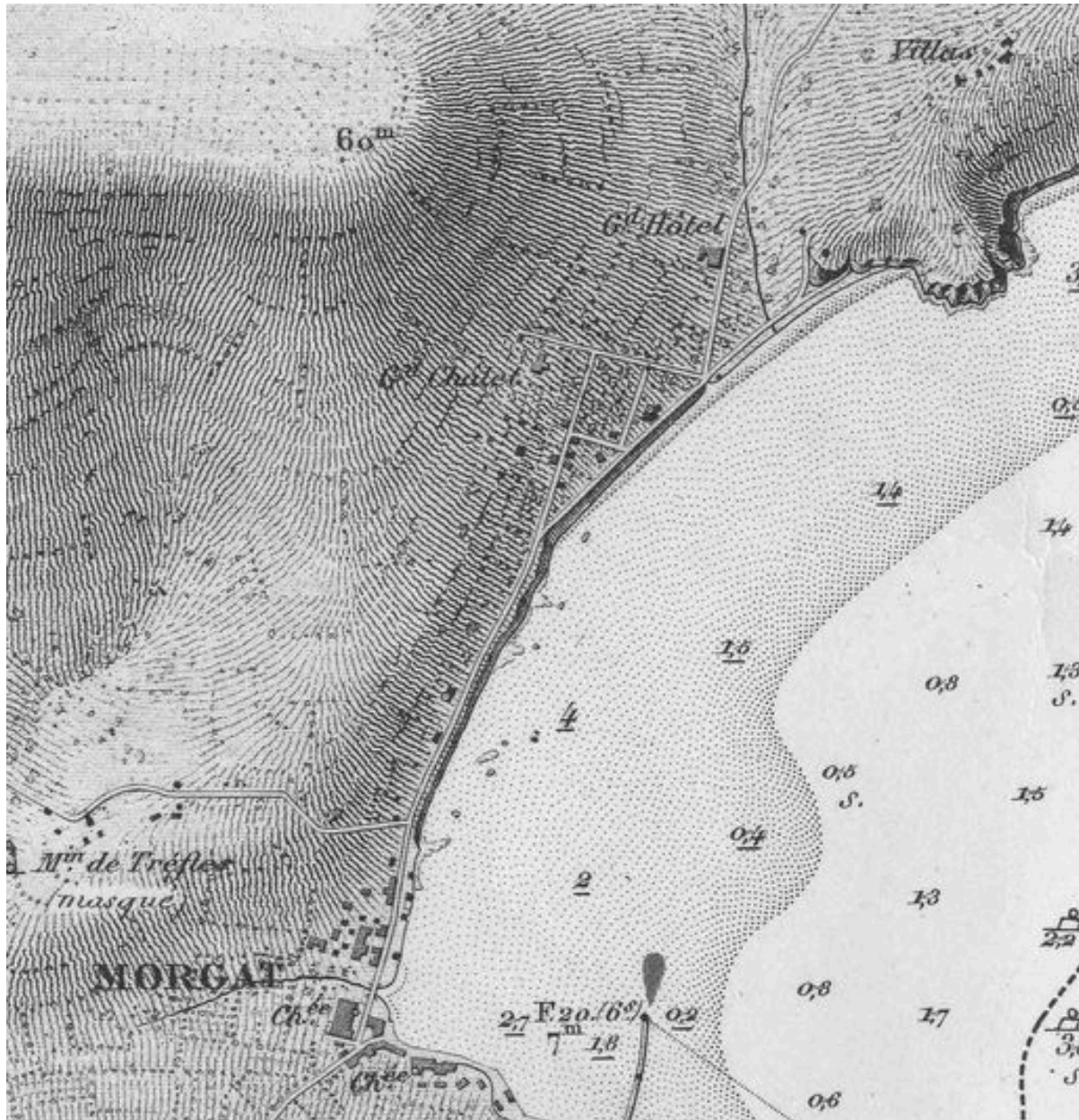
IVR53\_20072908845NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1/1250.

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte de Morgat en 1957

Référence du document reproduit :

- Extrait de 'Environs du Cap de la Chèvre - Anses de Dinant et de Morgat', Paris : Service hydrologique de la Marine, levée en 1900, 1903, 2e édition 1957, n° 5186.  
Laboratoire Géomer : Non coté

IVR53\_20082908367NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Marie, Auteur de l'illustration : Service hydrologique de la Marine  
Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1/20000.

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'écart de Morgat

IVR53\_20072908842NUC

Auteur de l'illustration : Ministère de l'Équipement

Auteur du document reproduit : Ministère de l'Équipement

Technique de relevé : relevé photogrammétrique ;

(c) Ministère de l'Équipement

reproduction interdite



Photo ancienne vue générale de Morgat, du Portzic

Référence du document reproduit :

- Dans : 'La Presqu'île de Crozon Tome II'/Chantal Mammani, Joué-lès-Tours : A.Sutton, 1996, p.76.

IVR53\_20072908764NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Florence Despretz

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

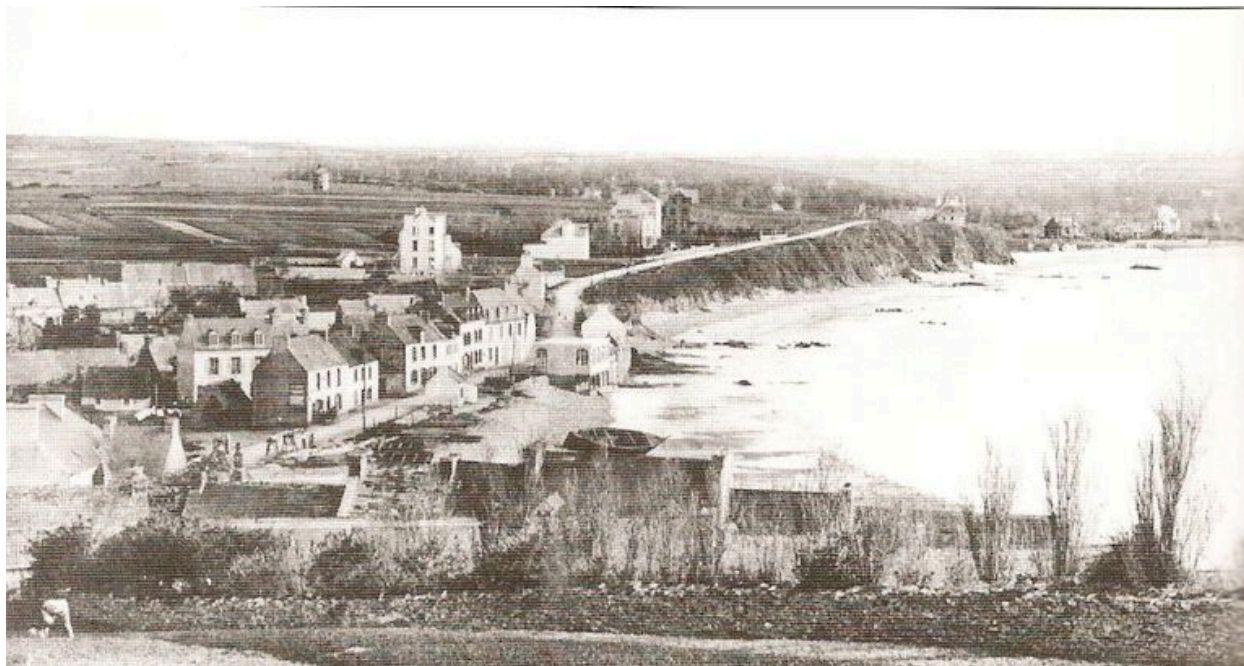


Photo ancienne écart de Morgat

Référence du document reproduit :

- Dans : 'La Presqu'île de Crozon'/Chantal Mammani et Guillaume Béchar, Saint-Cyr-sur-Loire : A. Sutton, 1995, p88.

IVR53\_20072908768NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Florence Despretz

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale ancienne de Morgat

IVR53\_20072908769NUCA

Auteur de l'illustration : Archives municipales de Brest

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'écart de Morgat

IVR53\_20072908766NUCA

Auteur de l'illustration : Johan Vincent

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de Morgat

IVR53\_20072908765NUCA

Auteur de l'illustration : Johan Vincent

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Morgat

IVR53\_20072908767NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation